



## RICA 2023 : BILANS COMPTABLES ET ÉVOLUTIONS

Les résultats économiques des exploitations agricoles guadeloupéennes semblent globalement en baisse en 2023, avec un résultat courant avant impôt (RCAI) qui s'établit à 34 000 €, soit une diminution de plus de 20 %. Toutefois, la situation s'améliore pour les deux principales filières de l'échantillon, la canne et la banane. La filière canne, en particulier, bénéficie d'une campagne nettement meilleure qu'en 2022, avec un RCAI en hausse de 20 %.

Le cadre de cette étude (méthodologie et définitions) est présenté en dernière page.

L'exercice comptable 2023 permet d'analyser l'impact des différents événements socio-économiques et climatiques sur les performances des exploitations agricoles. On constate une baisse de 4 % de la production brute de l'ensemble des exploitations, une diminution qui pourrait être liée aux deux calamités agricoles déclarées au cours de l'année, Tammy et Philippe.

Par ailleurs, après une année 2022 marquée par une forte hausse du prix des intrants, notamment en

raison de la guerre en Ukraine, l'évolution se stabilise en 2023 : les charges d'approvisionnement n'augmentent que de 1,5 %. Parmi celles-ci, les dépenses liées aux engrains enregistrent même une baisse de 6 %.

L'entrée en vigueur de la nouvelle convention canne en 2023, couplée à une campagne relativement bonne, semblent avoir eu un effet significatif, avec une hausse de plus de 6 % des subventions d'exploitation et une progression

notable de 16 % de la production brute dans les exploitations cannières.

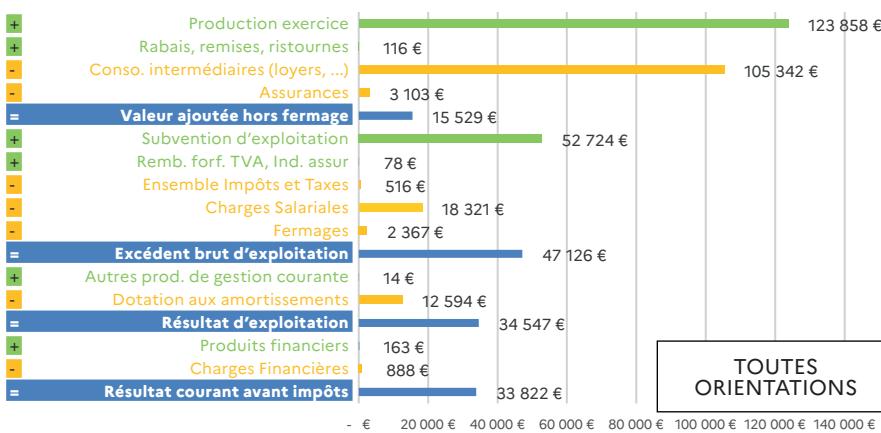
Les analyses de cette étude portent sur un échantillon pondéré représentant 3 575 exploitations, soit environ 49 % de l'ensemble des exploitations agricoles de Guadeloupe. En moyenne, ces exploitations comptent 1,08 ETP non salarié, 0,8 salarié, et disposent d'une surface agricole utile (SAU) de 8 hectares (tableau 1).

Tableau 1 : caractéristiques de l'échantillon RICA

Orientation technico-économique	Nombre d'exploitations extrapolées (unité)	Chefs par exploitation (UTANS ; unité)	Salariés (UTA ; unité)	SAU totale moyenne (ha)	SAU moyenne en canne/banane (ha)	Rendement moyen en canne/banane (T/ha)
Canne	600	1,04	0	9,33	7,79	53,74
Banane	950	1,11	2,38	9,67	8,08	28,35
Toutes Orientations	3575	1,08	0,76	8,14	-	-

Source : Agreste - RICA - Traitement SISEP 971

Figure 1 : Bilan comptable simplifié de l'ensemble des exploitations de l'échantillon RICA



**L'approvisionnement reste un des principaux postes de charges des exploitations (41 %)**

En 2023, le revenu agricole moyen en Guadeloupe s'élève à 33 822 €, toutes productions confondues, avant paiement des charges sociales (figure 1). Les consommations intermédiaires (principal poste de dépenses, quelle que soit l'orientation de l'exploitation) se composent des charges

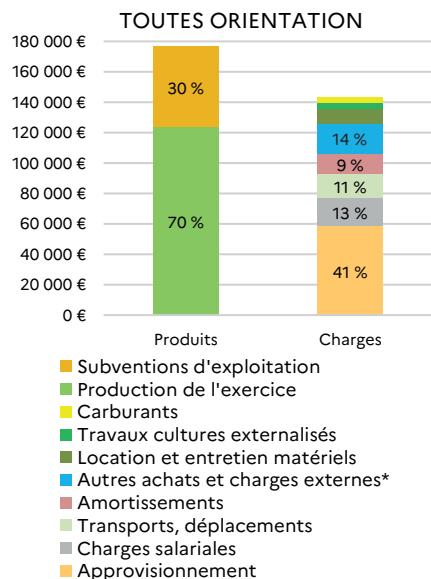
Source : Agreste - RICA - Traitement SISEP 971

d'approvisionnement (dont les engrains), des prestations de services, des travaux d'entretien, du transport, des loyers, de l'énergie, etc. Elles représentent 73 % de l'ensemble des charges.

Les charges d'approvisionnement atteignent en moyenne 58 600 €, soit 56 % des consommations intermédiaires. Les engrains, à eux seuls, en représentent 6 %, soit environ 6 400 € par exploitation.

Dans l'échantillon RICA 2023, les produits de l'exploitation proviennent à 30 % des subventions d'exploitation. Du côté des charges, les approvisionnements restent majoritaires (41 %), suivis par les charges salariales (13 %) et les frais de transport et de déplacement (11 %) (figure 2).

Figure 2: Répartition détaillée des charges et produits de l'ensemble des exploitations



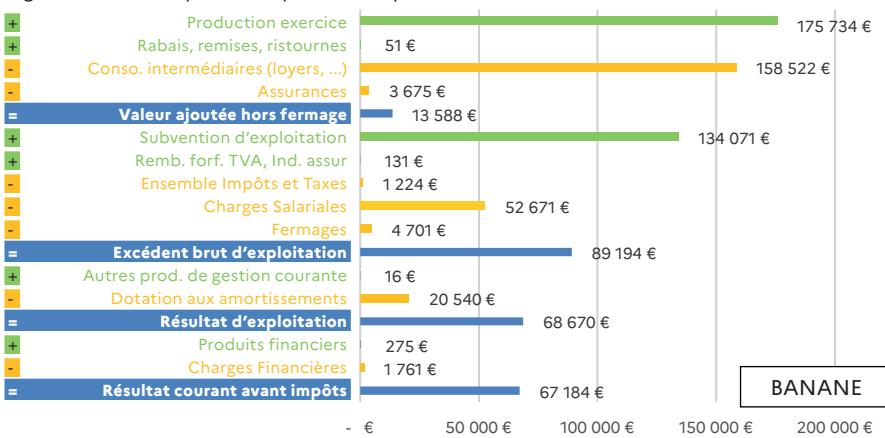
\*Autres achats et charges externes toutes orientations, on retrouve principalement des consommations intermédiaires diverses (40%), les loyers et fermages (23%), les assurances (15%), les charges de petit matériel (9%).

Source : Agreste - RICA - Traitement SISEP 971

### Les exploitations spécialisées « banane export » : 25 % des dépenses consacrées au transport et déplacement

Dans les exploitations spécialisées en production de Banane, les subventions représentent une part importante du produit de l'exploitation. Elles s'élèvent en

Figure 3 : Bilan comptable simplifié des exploitations de banane de l'échantillon RICA

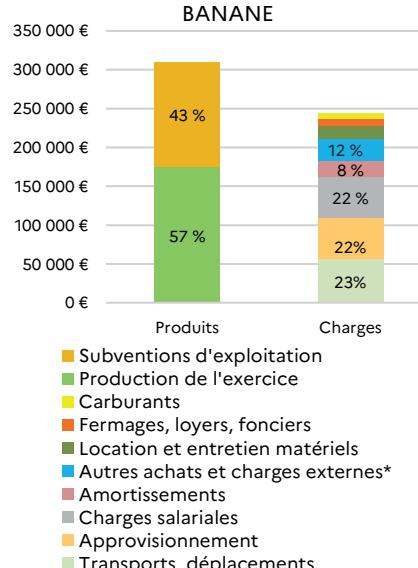


moyenne à 134 000 €, soit 43 % des produits totaux (figure 3 et 4).

Les consommations intermédiaires représentent 65 % des charges totales. Parmi celles-ci, les frais de transport constituent le poste de dépenses principal, ce qui est cohérent pour cette filière orientée vers l'exportation. En 2023, ils atteignent en moyenne 56 700 €, soit 36 % des consommations intermédiaires (23 % de l'ensemble des charges).

Viennent ensuite à parts égales, les charges salariales et les charges d'approvisionnement, de l'ordre de 53 000 €, soit 34 % des consommations intermédiaires (22 %

Figure 4: Répartition détaillée des charges et produits des exploitations de banane



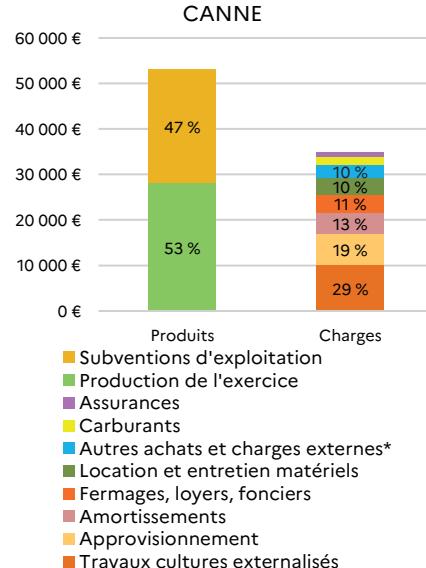
\*Dans autres achats et charges externes banane, on retrouve principalement des consommations intermédiaires diverses (50%), les assurances (13%), les achats/services divers (10%), les charges de petit matériel (8% chacun), et les travaux de culture (7%).

de l'ensemble des charges). Parmi les charges d'approvisionnement, 16 000 € sont consacrés à l'achat d'engrais (10 % des consommations intermédiaires).

### En canne, 30 % des dépenses sont consacrées aux travaux de culture externalisés

Pour les exploitations principalement orientées vers la production de canne à sucre, les subventions représentent une part encore plus importante du revenu des exploitations. Elles atteignent en moyenne 25 000 €, soit 47 % des produits totaux, ce qui reflète une dépendance plus forte encore aux aides publiques que pour l'ensemble

Figure 5: Répartition détaillée des charges et produits des exploitations de banane



Dans autres achats et charges externes canne, on retrouve principalement des consommations intermédiaires diverses (54%), les charges de petit matériel (32%), les assurances (30%) et les impôts (6%).

des exploitations du RICA (figure 5 et 6).

Les consommations intermédiaires représentent 77 % des charges totales.

La majorité des chefs d'exploitations spécialisées en canne exercent une autre activité professionnelle en parallèle (source : recensement agricole). Par ailleurs, l'organisation particulière de la filière favorise le recours à des prestataires de services agricoles pour les principaux travaux de culture. Cela évite aux exploitants d'avoir à investir dans des machines agricoles coûteuses.

C'est pourquoi le résultat courant avant impôt (RCAI) est plus faible que dans d'autres filières, et que le principal poste de charges est constitué des travaux de culture externalisés, qui représentent 38 % des consommations intermédiaires (10 280 €); et 29 % de l'ensembles des charges. Parmi les charges d'approvisionnement s'élevant à 6 660 €, 4 480 € sont consacrés à l'achat d'engrais, soit 17 % des charges intermédiaires.

Les charges salariales ne sont pas représentées dans le graphique, car la majorité des exploitations de cette OTEX ne compte pas de salariés.

### Distribution des principaux indicateurs de résultat : Une large dispersion des données selon les OTEX.

Les indicateurs sont définis en page 5

Avec cette répartition des données par chef d'exploitation, on observe une grande variabilité. Globalement, la banane affiche une plus grande dispersion des indicateurs, témoignant d'une prise de risque plus importante liée aux besoins d'investissement (cf. charges salariales). Pour la canne, nous avons affaire à des exploitations avec un

Figure 6 : Bilan comptable simplifié des exploitations cannières de l'échantillon RICA

Production exercice	28 244 €
Rabais, remises, ristournes	159 €
Conso. intermédiaires (loyers, ...)	27 003 €
Assurances	894 €
<b>Valeur ajoutée hors fermage</b>	<b>505 €</b>
Subvention d'exploitation	33 €
Remb. forf. TVA, Ind. assur	165 €
Ensemble Impôts et Taxes	- €
Charges Salariales	2 010 €
Fermages	
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>23 280 €</b>
Autres prod. de gestion courante	1 €
Dotation aux amortissements	4 709 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>18 572 €</b>
Produits financiers	8 €
Charges Financières	104 €
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>18 476 €</b>

CANNE

seul chef d'exploitation exerçant bien souvent une autre activité professionnelle en parallèle (figure 7).

Concernant la valeur ajoutée, qui est un indicateur de création de richesse, on remarque que pour l'ensemble de l'échantillon, et particulièrement pour la filière banane, la médiane est nettement inférieure à la moyenne, cette dernière étant tirée vers le haut par quelques exploitations générant davantage de richesse. En revanche, la filière canne compte peu d'exploitations avec une valeur

ajoutée négative, ce qui traduit une efficacité économique relativement bonne (figure 7 et tableau 2).

L'analyse de l'EBC par UTANS permet de mesurer la richesse générée par l'activité courante, après le paiement de toutes les charges opérationnelles (intrants, énergie, salaires, fermages, etc.). Plus l'EBC est élevé, plus l'exploitation dégage une marge suffisante pour rémunérer le travail des exploitants, rembourser ses dettes et investir, ce qui est notamment le cas pour l'OTEX banane. Presque aucune exploitation ne présente un EBC négatif, ce qui signifie qu'il y a peu de cas d'endettement accru ou de fragilité financière et que

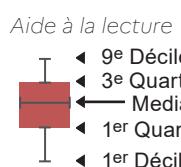


Figure 7 : Répartition des principaux indicateurs comptables

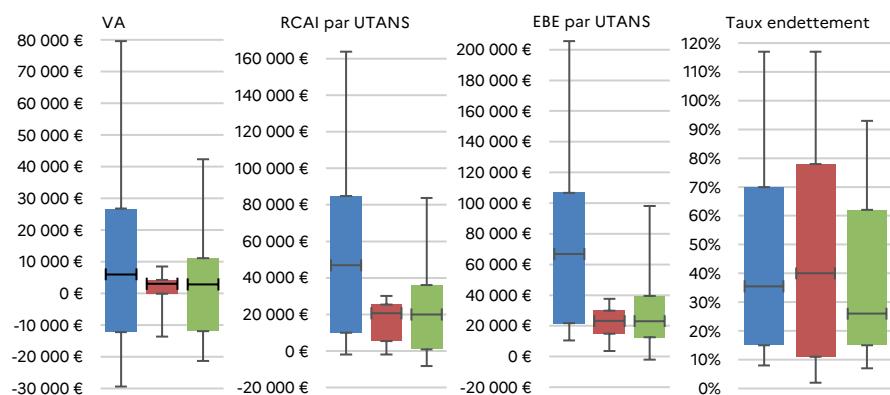


Tableau 2 : valeurs moyennes des différents indicateurs de l'échantillon

Moyenne des indicateurs	Banane	Canne	Toutes Orientations
VA	13 588 €	505 €	15 529 €
EBC par UTANS	80 488 €	22 440 €	43 609 €
RCAI par UTANS	60 627 €	17 809 €	31 298 €
TAUX ENDETTEMENT	41%	34%	35%

Source : Agreste - RICA - Traitement SISEP 971

les subventions d'exploitation permettent de sécuriser les revenus des exploitations.

En ce qui concerne la répartition des valeurs du RCAI par UTANS, on constate que, pour les filières canne et banane, presque aucune exploitation ne présente de valeur négative en 2023. Cela indique que ces exploitations ne sont pas économiquement fragiles : leur endettement n'est pas excessif et leurs charges restent maîtrisées par rapport à la richesse produite. Les exploitants peuvent alors se dégager une rémunération potentiellement satisfaisante.

Enfin, pour le taux d'endettement, peu d'exploitations dépassent un seuil de 50 % dans l'ensemble. Plus ce taux est élevé, plus les exploitations sont sensibles à la conjoncture et à ses potentielles dégradations (mauvaises récoltes, hausse des charges, etc.). C'est dans l'OTEX canne que l'on observe la médiane de taux d'endettement la plus élevée, mais aussi les exploitations avec les taux les plus bas. Ces dernières disposent d'une marge de manœuvre plus importante pour de futurs investissements.

### Les résultats économiques des filières canne et banane s'améliorent entre 2022 et 2023

\*Les comparaisons sont réalisées sur un

tableau 3: Évolution des produits et charges des exploitations de 2022 à 2023

Orientation	Principaux produits de l'exercice				Charges de l'exercice	
	Production de l'exercice		Subvention			
	Moyenne par exploitation en €	Évolution 23/22 (en %)	Moyenne par exploitation en €	Évolution 23/22 (en %)	Moyenne par exploitation en €	Évolution 23/22 (en %)
Canne	39 824	24%	29 617	6%	46 881	15%
Banane	178 424	4%	134 900	2%	246 123	1%

Tableau 4: Évolution des principaux indicateurs économiques de 2022 à 2023

Orientation	EBE/UTANS		RCAI/UTANS		Taux d'endettement	
	Moyenne par exploitation en €	Évolution 23/22 (en %)	Moyenne par exploitation en €	Évolution 23/22 (en %)	Moyen par exploitation en %	Évolution 23/22 (valeur absolue)
Canne	26 648	17%	21 567	20%	33%	1,05
Banane	82 453	8%	62 169	9%	40%	-7,84

l'augmentation des subventions et de la production de l'exercice, qui, pour la filière canne, ont respectivement progressé de 6 % et 24 %. On y retrouve l'impact de la nouvelle convention canne, entraînant une augmentation des aides et une revalorisation du prix de vente, ainsi que d'une campagne cannière meilleure que celle de l'année précédente.

L'augmentation des charges est corrélée à celle de la production, mais dans une moindre mesure, ce qui explique l'amélioration des revenus comptables. Pour la canne, les travaux de services externalisés (principal poste de charges) ont augmenté de 6 %. Pour la banane, les charges de transport (également poste principal) ont progressé de 9 %. Enfin, les charges d'approvisionnement ont évolué de manière contrastée : elles ont augmenté de 1,6 % pour l'ensemble des exploitations, diminué de 8 % pour la banane et augmenté de 15 % pour la canne. En particulier, les charges d'engrais ont baissé de 6 % au global, mais ont augmenté de 5 % pour la banane et de 13 % pour la canne.

Des indicateurs très positifs pour la canne et une baisse notable du taux d'endettement pour la banane

Figure 8 : Évolution de la production brute de 2022 à 2023



### Une augmentation des produits compensant largement l'augmentation des charges

Si l'on détaille l'évolution de la production brute, on constate qu'elle résulte principalement de

En analysant les principaux indicateurs économiques rapportés au chef d'exploitation, on observe que les exploitations de l'OTEX banane, et surtout celles de l'OTEX canne, enregistrent une hausse de respectivement 9 % et 20 %.

Pour l'ensemble de l'échantillon, cette baisse résulte de la combinaison d'une diminution de la production de l'exercice et des subventions, associée à une augmentation des consommations

intermédiaires (+3,3 %), donc des charges.

Dans la filière banane, on note une légère augmentation de l'EBE/UTANS de 8 %, principalement due à un prix de vente plus élevé qu'en 2022. Cependant, ce gain ne se répercute pas sur le revenu, en raison d'un coût d'investissement plus important (augmentation de 5 % des dotations aux amortissements et des charges financières). À noter que le taux d'endettement diminue de 7,8

points, atteignant 40 %, ce qui offre une meilleure marge de manœuvre pour de futurs investissements.

Enfin, pour la filière canne, on observe une inversion complète de la valeur ajoutée, qui était négative en 2022, grâce à une nette augmentation de la production de l'exercice. Cette hausse, cumulée à l'augmentation des subventions, conduit à une progression des indicateurs : +17 % pour l'EBE/UTANS et +20 % pour le RCAI/UTANS.

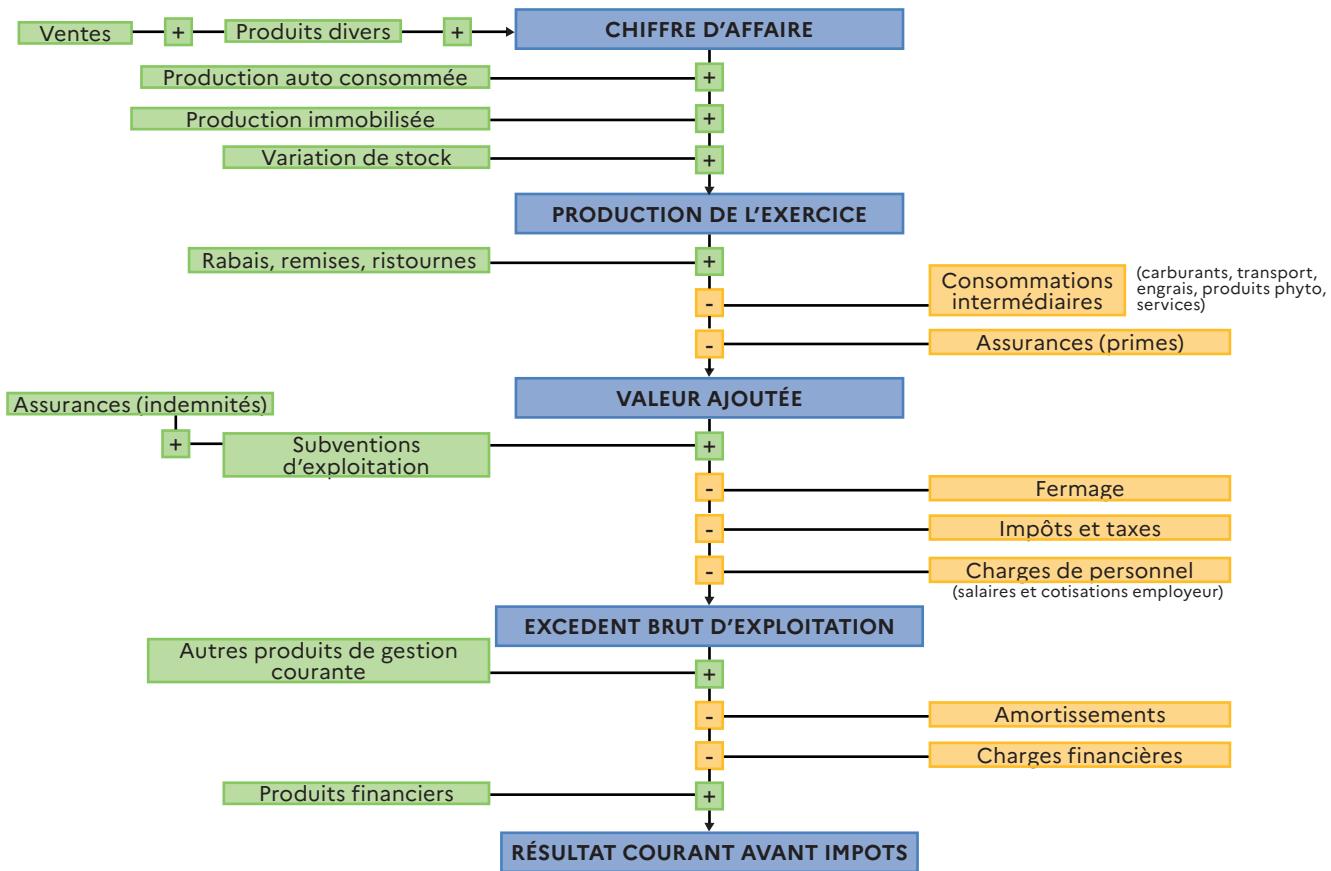
## LES PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES ANALYSÉS

**Excédent brut d'exploitation (EBE)** : mesure ce qu'il reste au chef d'exploitation après avoir payé toutes les charges nécessaires pour produire (semences, engrains, aliments, fermage, transport, salaires, etc.), mais avant de payer les annuités d'emprunt, les impôts et de se rémunérer. Calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...).

**Résultat courant avant impôts** : se déduit de l'EBE après prise en compte des amortissements (qui ne sont pas décaissables) et des charges financières. Conformément aux règles du RICA les cotisations sociales de l'exploitant ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (RCAI, EBE)

**Taux d'endettement** : Ratio rapportant l'ensemble des dettes au total du passif

**valeur ajoutée** : correspond à la différence entre la production de l'exercice nette des achats d'animaux et les consommations intermédiaires.



## MÉTHODOLOGIE

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) est une enquête communautaire dont l'objectif est de fournir des informations sur le fonctionnement technico-économique des exploitations agricoles dans chaque domaine de production. Les résultats économiques, présentés pour 2023, ont été établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du RICA européen dont le volet français est piloté par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère chargé de l'Agriculture.

En 2023, l'échantillon RICA-Guadeloupe compte 99 exploitations, pondérées pour représenter les 3 575 exploitations agricoles du champ couvert par le RICA, soit 49 % de l'ensemble des exploitations agricoles enquêtées lors du recensement agricole 2020. En Guadeloupe, le RICA couvre le champ des exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 15 000 €. L'enquête a été réalisée en lien avec deux offices comptables conventionnés pour la collecte des données, le centre de gestion CER-France et la FIPAG. Les résultats permettent d'analyser la formation du revenu et ses évolutions, en particulier pour les exploitations spécialisées dans la culture de la banane et de la canne à sucre qui correspondent à près de la moitié du champ RICA et détiennent des échantillons représentatifs. Les résultats diffusés dans cette publication sont des indicateurs calculés sur l'échantillon RICA et extrapolés sur la structure des exploitations.

Les évolutions 2022-2023 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillons constants (c'est-à-dire à partir de l'échantillon des exploitations présentes à la fois dans l'échantillon du RICA 2022 et dans celui du RICA 2023). La part des exploitations présentes une année donnée qui quittent l'échantillon l'année suivante étant en moyenne de 10 %) exprimées en euro constant (c'est-à-dire corrigées de l'inflation). Les données 2022 ont pour cela été valorisées en euros de 2023 à l'aide de l'indice de prix du produit intérieur brut (source Insee).

Pour une présentation générale sur le RICA et la définition des concepts plus complet, voir la rubrique dédiée sur le site [agreste.gouv.fr : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-RICA/methodon/](https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-RICA/methodon/).

## DÉFINITIONS

**Charges d'approvisionnement** : Engrais et amendements + semences et plants + produits phytosanitaires + aliments du bétail + produits vétérinaires + combustibles, carburants et lubrifiants + fournitures et emballages

**Chiffre d'affaire** : Somme des produits sur ventes + produits divers (travaux à façon, activités annexes, pensions d'animaux, location etc.).

**Classe de dimension économique des exploitations (CDEX)** : Classement des exploitations selon leur taille, en fonction de leur PBS totale.

**Orientation technico-économique des exploitations (OTEX)** : Classement des exploitations selon leur(s) production(s) principale(s) en fonction des PBS relatives des différentes spéculations pratiquées.

**Production Brute Standard (PBS)** de l'exploitation (exprimée en euros) : constitue un ordre de grandeur d'un potentiel de production hors subventions d'exploitation. La PBS totale et les PBS partielles (par type de production) permettent essentiellement de classer les exploitations selon leur classe de dimension (CDEX) et leur orientation (OTEX).

**Production brute** : regroupe les productions vendues, intraconsommées, stockées, immobilisées, auxquelles on ajoute les rabais/ristournes, les pensions d'animaux perçues, les travaux à façon réalisés, les commissions et courtages, les locations de surfaces fourragères et de terres prêtées à semer, les autres locations, les prestations de service, les revenus de l'agrotourisme, les autres produits annexes, les remboursements forfaitaires de TVA, les indemnités d'assurance, les subventions d'exploitation, les autres produits de gestion courante, les produits financiers et les transferts de charges.

**Production de l'exercice** : Chiffre d'affaires + variation éventuelle de stocks – achats éventuels d'animaux + autoconsommation + production immobilisée

**SAU (superficie agricole utilisée)** : Terres labourables, terres en maraîchage ou sous-verre, terres florales, cultures permanentes, prairies et pâturages (y compris landes et parcours productifs). Les jardins familiaux ne sont pas compris dans la SAU

**Subventions d'exploitation** : Aides accordées à l'exploitation par l'Union européenne, l'État, certaines collectivités publiques, ou éventuellement d'autres tiers, pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation de l'exercice. Ne sont enregistrés dans le RICA que les montants d'aides perçus et ceux considérés comme certains dans leur principe et déterminés dans leur valeur. Ces subventions sont essentiellement celles dues au titre de la campagne concernée, mais elles peuvent aussi parfois se rapporter à une campagne antérieure

**UTANS** : Unité de travail annuel non salarié. C'est le ou les chefs d'exploitation. Faire le ratio des indicateurs précédents par UTANS permet de rapporter ces revenus à l'exploitant et estompe les différences liées aux grosses exploitations avec plus ou moins de chefs d'exploitation associés.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](https://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

  
**Direction de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt**  
Service de l'information statistique, économique et du  
pilotage (SISEP)  
Route de Saint-Phy  
SAINT-CLAUDE  
97109 BASSE-TERRE Cedex

Directeur de la publication : O. DEGENMANN  
Rédacteurs : L. ETCHEVERS, J. CLODINE-FLORENT,  
T. KONATE  
Composition : SISEP  
Dépot légal : DECEMBRE 2025  
ISSN : 1155-4037  
© Agreste 2025